LES MARISTES – ST ETIENNE
Écoles-collège
10, place de l'abbaye
42100 St Etienne
Tél : 04 77 81 86 00
secretariat@maristes-ste.fr
www.maristes-ste.eu

Ensemble... construisons l'avenir de chacun !

Année 2023 / 2024

Fonctionnement de la garderie maternelle *(site Notre Dame)*

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons, ci-dessous, le fonctionnement du service garderie qui est proposé aux familles de l'école maternelle Les Maristes – St Etienne, site Notre-Dame.

Ce service est proposé à tous les enfants inscrits à l'école maternelle.

Horaires :

- Matin : ouverture des portes à 7h30.
- Midi : de 11h35 à 12h15.
- Soir : jusqu'à 18h00.

(les entrées et les sorties se font par les maternelles, au fond du parking, le long du Furan).

Coût :

Matin : la garderie est payante de 7h30 à 8h15.
Midi : la garderie est un service gratuit.
Soir : la garderie est payante de 16h45 à 18h00

	à l'unité (occasionnellement)	Abonnement Annuel (pour 2 jours/sem.)	Abonnement Annuel (pour 3 ou 4 jours/sem.)
Garderie du matin	2,00 €	95,00 €	190,00 €
Garderie du soir	2,00 €	95,00 €	190,00 €

Les formules d'abonnement sont calculées sur l'ensemble de l'année scolaire et ne peuvent donc être choisies que pour une année complète. Pour les abonnements 2 ou 3 jours, les jours de présence doivent être fixes.

Modalités :

- **Si vous choisissez une formule d'abonnement :**
  - Nous vous demandons de bien vouloir compléter le talon ci-dessous et de nous le retourner.
  - Pour les familles ayant choisi le prélèvement automatique, le montant sera prélevé, chaque mois, avec votre contribution familiale.
  - Dans le cas contraire, le montant sera versé, par chèque, **en début d'année**.A
- **Pour les garderies occasionnelles :**
  - La famille fera passer son règlement, **à l'avance**, par l'intermédiaire de l'enseignant ou à l'accueil (merci de régler une dizaine de garderies en même temps et de donner l'appoint). Vous pouvez aussi créditer le compte garderie en ligne (sur le site "école directe"). **Si le compte « garderie étude » n'est pas positif, l'accès à ce service peut être refusé à l'élève.** En fin d'année, si le compte garderie de votre enfant laisse apparaître un solde négatif, un prélèvement sera effectué en juillet. S'il est positif, il est reporté automatiquement pour l'année suivante.

Pour tous les règlements, merci de mettre votre chèque ou vos espèces dans une enveloppe portant votre nom, celui de votre enfant et sa classe en précisant bien « garderie »

----------✂----------✂----------✂----------✂---

Ecole Les Maristes – St Etienne, site Notre Dame **GARDERIE maternelle**

Année 23 / 24

Monsieur, Madame _____

choisissent la formule d'abonnement pour leur enfant _____
scolarisé(e) dans la classe de _____

Attention ! Pour les formules d'abonnement, les jours choisis doivent être fixes !

pour la garderie :

Matin : 2 jours (*merci de préciser : matin → lundi mardi jeudi vendredi*) 3 ou 4 jours

Soir : →2 jours (*merci de préciser : matin → lundi mardi jeudi vendredi*) 3 ou 4 jours

Signature :

Mode de règlement : prélèvement automatique chèque (ci-joint)

Système de management ISO 9001:2015
TÜVRheinland CERTIFIÉ
www.tuv.com ID 9108635606
Domaines certifiés : "Coordination et action éducative, hors programmes scolaires de l'Éducation Nationale, accompagnement et attention aux élèves, relations avec les familles au sein des établissements maristes ; Coordination et gestion des Internats ; Coordination de la protection des mineurs ; Action Pastorale ; Relations Institutionnelles dans le cadre de l'enseignement catholique ; Formation des personnels d'établissement au Charisme Mariste ; Suivi et accompagnement des établissements Maristes"